Le Défap aux Antilles : une mission dans un contexte de vacance pastorale

Du 3 au 12 juillet 2026, Vincent Nême-Peyron, secrétaire général du Défap, et Jean-Luc Blanc, président de la Communion des Églises protestantes francophones (CEPF), se sont rendus aux Antilles pour rencontrer et accompagner les Églises locales de Martinique et de Guadeloupe. Cette visite intervient seulement quatre mois après une précédente mission menée par Jean-Pierre Anzala et Vincent Nême-Peyron, consacrée notamment au bilan de la suffragance longue durée du pasteur Pierre Thiam. Elle poursuivait ainsi un double objectif : soutenir les deux communautés dans une période de vacance pastorale et participer à la nouvelle Assemblée générale de l'Église de Guadeloupe, après avoir rencontré ses responsables.

En Martinique, une communauté petite mais dynamique

En Martinique, la mission a permis de nombreux échanges informels avec les responsables de l'Église protestante réformée de Martinique (EPRM), au cours de visites et de repas. Vincent Nême-Peyron et Jean-Luc Blanc ont également participé à une réunion du conseil presbytéral, qui a notamment permis de dresser le bilan de l'année de ministère de Pierre Thiam et d'échanger sur l'organisation de la vie de l'Église en son absence. Plusieurs projets ont été abordés, parmi lesquels l'achat d'un terrain, l'organisation d'une exposition et la mise en place de journées « portes ouvertes » pour mieux faire connaître l'Église et favoriser le développement de la communauté.

La participation au culte a également été l’occasion de mesurer la réalité de cette communauté, qui rassemble aujourd’hui une quinzaine de personnes. Malgré cette faible affluence, les échanges témoignent d’une Église fraternelle, active et portée par une réelle dynamique collective. La présidente, Mylène Filin, joue notamment un rôle important dans cette dynamique grâce à son engagement et à son charisme fraternel. Le départ de Pierre et Marie-Madeleine Thiam a par ailleurs constitué un moment particulièrement fort, marqué par plusieurs témoignages de reconnaissance et des cadeaux offerts par les membres de la communauté.

En Guadeloupe, accompagner la vie de l’Église

La seconde partie de la mission s’est déroulée en Guadeloupe, où Vincent Nême-Peyron et Jean-Luc Blanc ont participé à l’Assemblée générale de l’Église, réunissant seize de ses membres.

La rencontre a débuté par une courte aumônerie proposée par Pierre Thiam, invitant les participants à réfléchir à la manière dont la présence du Christ peut éclairer les débats et les décisions de l’Église. Cette introduction spirituelle a précédé la reprise des travaux de l’Assemblée générale, sous la conduite de Marie-Ginette Duflo, présidente du conseil presbytéral. La participation à cette AG constituait un objectif majeur de la mission : au-delà des questions d’organisation, il s’agissait de soutenir la communauté dans une période de transition et de contribuer à la reprise d’un dialogue au sein de l’Église.

Le lendemain, le dernier culte de Pierre Thiam aux Antilles a rassemblé une trentaine de personnes. Jean-Luc Blanc en a assuré la prédication et une confirmation de baptême y a été célébrée. Un temps d’envoi et de bénédiction, conduit par Corinne Nême-Peyron, a ensuite permis à la communauté de

rendre hommage à Pierre et Marie-Madeleine Thiam avant leur départ. Un moment convivial a enfin réuni les paroissiens autour d’un apéritif.

Une mission d’écoute

Cette mission aura ainsi permis de prendre le pouls des deux Églises antillaises à un moment charnière de leur histoire. En Martinique comme en Guadeloupe, la vacance pastorale constitue un défi pour des communautés aux effectifs parfois réduits, mais elle fait également émerger des capacités d’engagement et d’initiative locales. Les rencontres ont permis d’identifier les projets portés par les Églises, d’échanger sur leur organisation future et de les accompagner dans cette période de transition. Au-delà des réunions institutionnelles, cette visite a surtout été un temps d’écoute, de dialogue et de présence fraternelle. Elle rappelle l’importance de l’accompagnement des Églises partenaires par le Défap et la CEPF.